



Municipalité de Bégin

J'ai l'béguin pour Bégin

APPEL DE CANDIDATURE

Inspecteur municipal et en environnement (DÉPARTEMENT D'URBANISME)

Fondée en 1922, la municipalité de Bégin regroupe quelques 870 résidents. Située dans un milieu naturel à proximité de la forêt, elle est un endroit idéal pour les amateurs de la nature, de pêche et de chasse. Reconnue pour la qualité de ses résidents et sa quiétude, elle regorge de services diversifiés qui sauront combler petits et grands.

La municipalité sollicite des candidatures pour le poste d'inspecteur municipal et en environnement.

Description sommaire du poste

Sous la supervision de la directrice générale, l'inspecteur municipal et en environnement assure l'application de la réglementation des lois en vigueur en matière d'urbanisme, de patrimoine et d'environnement. Il exerce un rôle conseil de premier plan auprès de la direction générale et du conseil municipal dans ses domaines d'expertise.

Aperçu des responsabilités

Plus spécifiquement, mais non limitativement, les responsabilités de l'inspecteur municipal seront comme suit :

- Il informe et conseille les citoyens en matière d'urbanisme, de patrimoine et d'environnement ;
- Il reçoit et traite les demandes et projets des citoyens ;
- Il émet des permis et des certificats d'autorisation ;
- Il effectue des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (en matière d'urbanisme et d'environnement) ;
- Il émet les avis d'infraction et agit à titre de témoin judiciaire en cas de poursuite ;
- Il produit les rapports et documents administratifs demandés ;
- Il assure le suivi des plaintes et des infractions ;

- Il assure le soutien aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du comité de démolition ;
- Il recommande les modifications à apporter à la réglementation.

Profil recherché

- Détenir un diplôme collégial ou universitaire en Aménagement et urbanisme ;
- Être doté d'un sens du service à la clientèle avec diplomatie ;
- Avoir de la facilité à communiquer verbalement et par écrit ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office et une bonne connaissance du logiciel Accès Cité Territoire est un atout ;
- Expérience dans le domaine municipal un atout ;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5.

Conditions de travail et rémunération

Salaire : 31.50 \$ de l'heure

Autres avantages : assurances collectives, régime de retraite (RVER), adhésion à une association professionnelle (COMBEQ), conciliation travail/famille, 15 congés fériés, 8 congés maladie et 2 congés mobiles, accès à la salle d'entraînement municipale gratuitement.

Entrée en fonction et horaire : janvier 2025, selon un horaire de base de 32 heures par semaine, du lundi au jeudi (de 7h30 à 12h30 et de 13h à 16h).

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard le **vendredi 10 janvier 2025.**

Le curriculum vitae, accompagné d'une lettre faisant état de l'intérêt à occuper la fonction, devront être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@begin.ca

La Municipalité de Bégin préconise l'équité en matière d'emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but de faciliter la lecture

Nous remercions tous les candidats ayant signifié leur intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Information : Mireille Bergeron, directrice générale, (418) 672-4270 poste 2503.